

Les mondes de François Mitterrand

Hubert Védrine, proche collaborateur de François Mitterrand pendant quatorze ans, conseiller diplomatique, porte-parole puis secrétaire général de l'Élysée, raconte et explique de l'intérieur comment le quatrième Président de la V^e République a affronté et traversé, durant ses deux septennats, les formidables événements des années 1981-1995. Il fait revivre la bataille des euromissiles, la « guerre des étoiles », le terrorisme, le conflit du Golfe, la réunification allemande, la paix au Proche-Orient, le drame yougoslave, entre autres chapitres de cette histoire. Et, surtout, le passage d'un monde à l'autre, de la compétition Est/Ouest à l'effondrement de l'URSS et au triomphe de l'économie globale de marché.

Dans les pas de Hubert Védrine, témoin de premier plan ou acteur, on suit la réflexion et la confrontation des grands décideurs de notre époque, on comprend le cheminement de leur pensée, leurs dilemmes, leurs oppositions, leurs convergences. On voit fonctionner les lieux et modes de pouvoir : sommets des Sept, conseils européens, déplacements présidentiels, conseils des ministres, conseils de défense, rencontres en tête-à-tête... On voit progresser l'interdépendance entre les États et les économies, le poids des médias. Les décisions capitales côtoient l'anecdote, les controverses revivent, les grands hommes et les grandes forces s'affrontent, tous sont replacés dans la perspective de l'histoire longue de notre pays et de ses relations avec le reste du monde.

Livre de référence aussi passionnant qu'irremplaçable, précis, documenté, rigoureux, l'ouvrage de Hubert Védrine est la chronique politique et diplomatique d'une décennie et demie qui a vu basculer dans le passé le monde issu de 1945 et commencer celui où nous vivons aujourd'hui.

Photo © D. Goldberg - Sygma.

Les mondes de
François Mitterrand

HUBERT VÉDRINE

HUBERT VÉDRINE

Les mondes de François Mitterrand



À l'Élysée
1981-1995

La politique africaine après le discours de La Baule

À partir de 1989-90, la fin du conflit Est-Ouest donne au Président la possibilité d'exercer une pression accrue sur les régimes africains pour qu'ils se démocratisent, sans qu'ils puissent recourir plus longtemps au chantage à l'URSS. Cela va lui permettre de prononcer au sommet franco-africain de La Baule, le 19 juin 1990, le discours important qui marque ce tournant, tardif mais réel. Jacques Attali a révélé dans *Verbatim III*¹ la part qu'y a prise une note d'Erik Arnoult, ancien conseiller culturel à l'Élysée et, à l'époque, conseiller de Roland Dumas, détonateur d'une réflexion qui était dans l'air. Note sévère, à mon sens, quant au bilan de l'action de la France comparé à celui des autres puissances en Afrique, mais note stimulante et riche en propositions d'avenir. Surtout note opportune, rédigée au bon moment. Juin 1990, huit mois après la chute du Mur : l'heure est venue de bouger. Des ministres comme Lionel Jospin, Pierre Joxe, Jean-Pierre Chevènement y poussent. Pour le Président, qui finit par se laisser convaincre par leurs arguments, le tout est de savoir comment.

Trente et un pays d'Afrique subsaharienne, dont vingt-deux francophones, sont attendus à La Baule où souffle une violente tempête. La plupart vivent encore alors sous un régime de parti unique. Le Président, qui a nourri sa réflexion, non sans irritation, des suggestions de tous ceux qui estiment que l'Afrique est prête à passer à un

1. *Op. cit.*, page 472.

autre stade, décide d'avancer, mais avec prudence, et sans jouer les apprentis sorciers, ce qui est son obsession, car les oppositions ethniques et les bombes à retardement sont toujours là. Mais il a su montrer aux Africains, dans l'affaire du Tchad, qu'il était à leurs côtés. Ce qui lui donne le droit de parler.

Comment négocie-t-il ce virage ? Comment fait-il, à La Baule, la synthèse entre son expérience africaine et les appels au changement ? Comme chaque fois qu'il a des propos délicats à tenir à une assemblée rétive, son approche est progressive et enveloppante. Improvisant, comme souvent, à partir des multiples notes et projets écrits dans la fièvre par ses collaborateurs¹ depuis que son orientation de fond leur est connue, il commence par rappeler longuement aux Chefs d'État présents l'action persévérante menée par la France, presque seule parmi les pays industrialisés, au profit de leur développement, dans toutes les enceintes internationales (Sommet des Sept, Europe, FMI, Banque mondiale) comme avec ses moyens propres : Fonds d'aide et de coopération, Caisse centrale de coopération économique, aide à la balance des paiements.

Pour préparer le terrain, il s'adresse en fait indirectement à l'opinion française : *« Peut-être, à certaines époques, l'argent se répandait-il avec prodigalité, sans contrôle. Moi, je n'ai pas connu ce temps-là, je n'étais pas responsable au temps où ces pratiques ont pu exister [...]. Il peut arriver que des difficultés naissent entre nos hauts fonctionnaires lorsqu'ils discutent âprement de la valeur de tel projet, de son financement, de ses modalités. Il vous arrive même parfois de reprocher à la France, par ses exigences et par sa rigueur, d'exprimer je ne sais quel relent de l'époque coloniale, bien que nous ne prétendions pas, et vous le savez bien, dicter la politique que vous avez à faire. »*

Il met ensuite les points sur les « i » :

1. Notes sur la situation dans chacun des pays, chiffres-clés, projets de discours, suggestions de formules, etc. C'est le secrétaire général qui fait tourner cette « usine à notes ».

Le Président Mitterrand a eu comme collaborateurs pour les « affaires africaines et malgaches », de 1981 à 1995, Guy Penne, Jean-Christophe Mitterrand, Thierry de Beaucé, Bruno Delaye. Mais il ne faut pas s'y tromper : particulièrement dans ce domaine, la politique menée a toujours été la sienne.

« Les crédits du Fonds d'aide et de coopération font l'objet d'une instruction interministérielle et d'un luxe de précautions de toutes sortes [...]. Il en est de même des crédits, prêts et dons gérés par la Caisse centrale de coopération économique. Institutions sévères et organismes parfois rébarbatifs qui accumulent les étages administratifs, mais qui sont quand même bien nécessaires. Ils permettent en tout cas d'avoir la conscience tranquille [...]. Si l'on doit constater un certain nombre de défaillances à travers le temps, je ne vois pas, ayant fait un examen approfondi de cette situation, ce qui pourrait être vraiment remarqué au cours de ces dernières années. »

Puis vient la charnière dialectique de son raisonnement ; là, il veut susciter chez ses interlocuteurs une inquiétude salutaire : *« Je n'ignore pas les interrogations que suscitent chez vous les événements qui ont bouleversé l'Est de l'Europe. Vous craignez que bien des capitaux ne se détournent de l'Afrique. C'est une inquiétude que l'on peut comprendre, car les moyens des pays qui sont vos amis ne sont pas illimités [...]. La France fait son devoir. Mais c'est vrai que, si l'on ne rétablit pas un climat de confiance dans la marche en avant des pays de l'Afrique, il est difficile d'espérer la venue d'investissements étrangers privés. »* Plus explicite encore : *« Si l'on veut redonner confiance dans les chances de l'Afrique, ce sera par une stabilité retrouvée, avec des administrations en bon état de marche, avec une gestion scrupuleuse et un certain nombre de dispositifs soit anciens, soit nouveaux. »*

« Il existe un cercle vicieux entre la crise économique et la crise politique, ajoute-t-il. Voilà pourquoi il convient d'examiner en commun de quelle façon on pourrait procéder pour que, sur le plan politique, un certain nombre d'institutions et de façons d'être permettent de restaurer la confiance entre un peuple et ses dirigeants. »

Après le froid, le chaud. Il prend l'assemblée dans le sens du poil : *« Je reprends à mon compte l'observation à la fois ironique et sévère de Sa Majesté le Roi du Maroc lorsqu'il évoquait la manière dont la démocratie s'était installée en France [...]. Il nous a fallu deux siècles pour tenter de mettre de l'ordre d'abord dans notre pensée, et ensuite dans les faits, et avec des rechutes successives, et nous vous ferions la leçon ? »*

Reste à aborder le sujet le plus brûlant, à partir d'*a contrario* et grâce au mode interrogatif :

« Il nous faut parler de démocratie [...]. La démocratie est un principe universel. Mais il ne faut pas oublier les différences de struc-

tures, de civilisation, de mœurs [...] Comment voulez-vous engendrer la démocratie, un principe de représentation nationale avec la participation de nombreux partis, organiser le choc des idées, les moyens de la presse, tandis que les deux-tiers d'un peuple vivraient dans la misère ? »

Raisonnement imparable, mais que ne peuvent apprécier en entier ni les Occidentaux donneurs de leçons, ni les Chefs d'État présents. Beaucoup sont cependant conscients qu'il va falloir, au minimum, donner des gages. Le Président précise en conférence de presse qu'il y aura modulation de l'aide, mais pas abandon : « *Il y aura une aide normale de la France à l'égard des pays d'Afrique ; il est évident que cette aide traditionnelle, déjà ancienne, sera plus tiède en face de régimes qui se comporteraient de façon autoritaire, sans accepter l'évolution vers la démocratie, et qu'elle sera enthousiaste pour ceux qui franchiront ce pas avec courage.* » À quelques exceptions près, les Chefs d'État présents apprécient peu. Mais cette conditionnalité entre dans les faits.

Quatre ans plus tard, en novembre 1995, lorsque se réunira à Biarritz le dernier sommet franco-africain présidé par François Mitterrand, tous les participants auront entre-temps instauré le multipartisme, et dix-sept auront adopté de nouvelles constitutions. En quatre ans, il se sera tenu dans ces pays une cinquantaine de référendums, élections législatives ou présidentielles, soit une par mois environ. Dans quelques pays, cela aura été plus difficile, comme au Tchad où l'adoption d'une nouvelle constitution et les élections n'auront pas eu lieu avant 1995 et 1996, à Madagascar où le Président Ratsiraka verrouille toute évolution ; au Zaïre où coexistent mal le pouvoir du Président Mobutu et celui du Premier ministre d'opposition qui dirige un gouvernement de transition ; et évidemment au Rwanda et au Burundi où la mise en œuvre des orientations de La Baule se heurte à des situations et des stratégies ethniques inextricables.

Tragédie au Rwanda

Le Rwanda, pays d'Afrique centrale grand comme la Bretagne, est situé à l'ouest du Zaïre, au sud de l'Ouganda, au nord du Burundi et à l'ouest de la Tanzanie. Il est peuplé de 7 millions d'habitants, dont 1 % de Twa, occupants d'origine, proches des Pygmées, 85 %

de Hutu, agriculteurs bantous, et 14 % d'éleveurs Tutsi arrivés, croit-on, de la vallée du Nil. Ces populations d'origines diverses semblent avoir cohabité avant l'époque coloniale, un royaume ayant été instauré au XVI^e siècle sous la direction d'un *mwami*, Tutsi comme l'élite du pays¹.

Ni le Rwanda, ni le Burundi n'ont fait partie de l'empire français. L'Allemagne qui, de 1898 à 1918, a géré le royaume, rattaché à l'Afrique orientale allemande, s'est appuyée sur les élites tutsi, converties par les missionnaires au catholicisme. La Belgique, qui a reçu mandat de la SDN à partir de 1923, et de l'ONU à partir de 1946, pour administrer le Rwanda (à l'époque, on désignait d'un seul bloc le « Rwanda-Urundi », bien connu des philatélistes), reconduisit cette alliance avec la minorité tutsi. Face à l'inéductibilité de l'indépendance, les Belges et l'Église, restée extrêmement puissante, décidèrent, à la fin des années cinquante, de composer avec la réalité majoritaire, hutu. Ce que les Tutsi n'acceptèrent pas.

Après la proclamation de la République du Rwanda en 1959, et l'élection d'un premier Président hutu, Grégoire Kayibanda, puis son remplacement en 1973 par son ministre de la Défense, Juvénal Habyarimana, les Tutsi furent nombreux à fuir dans les pays voisins, notamment en Ouganda où ils aidèrent le Président Museveni, de mère tutsi, à prendre le pouvoir, et à partir duquel ils ne cessèrent par la suite de chercher, avec l'appui de ce dernier, à « reconquérir » le Rwanda. Après l'indépendance, les dirigeants rwandais – hutu – se tournèrent vers la France, seule des ex-puissances coloniales à maintenir un réel intérêt pour l'Afrique et une aide conséquente. Le Rwanda et le Burundi entrèrent ainsi peu à peu dans le champ de l'Afrique liée à la France. Les dix premières années de pouvoir du Président Habyarimana ne se passèrent pas trop mal, encore que les affrontements violents entre membres des deux ethnies n'aient jamais complètement cessé et que des milliers d'autres Tutsi aient fui dans les pays voisins, en Ouganda et en Tanzanie.

Au début de la présidence de François Mitterrand, le Président Habyarimana apparaît comme un homme de bonne volonté et un

1. La distinction Hutu/Tutsi est ethnique, mais un Hutu qui achetait un troupeau pouvait acquérir le statut social d'un Tutsi. À l'inverse, un Tutsi qui perdait ses vaches se retrouvait dans la situation d'un Hutu.

facteur d'équilibre pour un pays où, les spécialistes de l'Afrique le savent, les extrémistes hutu sont prêts à tout pour garder le pouvoir et empêcher tout retour des émigrés Tutsi, alors que ces derniers sont déterminés à reprendre le pouvoir de gré ou de force ; plutôt par la force, en fait, puisqu'ils sont très minoritaires — ils ont créé en Ouganda un « Front patriotique rwandais » (FPR) à la fin des années quatre-vingts. C'est ainsi que, le 1^{er} octobre 1990, le FPR tente une première fois d'envahir le Rwanda depuis le territoire ougandais. La Belgique et la France envoient alors un détachement pour protéger et évacuer leurs ressortissants, ce qui dissuade les assaillants d'aller plus loin. Faut-il préciser que cette action de protection qui a pour effet d'empêcher le renversement, par une minorité armée par un pays étranger, d'un gouvernement africain légitime, n'est alors critiquée par personne, ni en Europe ni en Afrique, sauf peut-être en Ouganda ?

La France maintient ensuite ses troupes sur place pour éviter la reprise des combats, mais aussi pour pousser à un accord entre les parties. En effet, au Rwanda comme dans le reste de l'Afrique, notre politique consiste à essayer d'infléchir les comportements dans le sens de la démocratisation recommandée à La Baule. C'est, au Rwanda, plus nécessaire encore qu'ailleurs, car chaque camp est de plus en plus à la merci de ses extrémistes, et les provocations et affrontements y sont fréquents ; c'est également plus difficile, car aussi bien chez les Hutu que chez les Tutsi, les « durs » sont décidés à empêcher tout compromis.

François Mitterrand pense qu'il faut faire fond sur le Président Habyarimana pour conduire le pays à évoluer. Il représente sans conteste la majorité, mais il faudrait qu'il trouve un moyen d'associer la minorité au pouvoir. Le 30 janvier 1991, il lui écrit que « *le conflit ne peut trouver de solution durable que par un règlement négocié et une concertation générale dans un esprit de dialogue et d'ouverture* ». Il précise les conditions qui favoriseraient ce règlement : l'ouverture d'un dialogue direct avec toutes les composantes de la nation (donc aussi avec la minorité Tutsi), l'avènement d'un État de droit respectueux des droits de l'homme, le règlement de la question des réfugiés. L'insistance française donne des résultats : un cessez-le-feu est signé en mars 1991, après six mois d'affrontements armés ; une nouvelle constitution est adoptée en juin 1991 ; neuf partis politiques sont créés en juillet ; un gouvernement de transition conduit par un Premier ministre issu de l'opposition est mis en place en avril 1992, en dépit

des tentatives des extrémistes des deux bords pour bloquer le processus.

En effet, les extrémistes hutu, qui veulent garder tout le pouvoir, et les extrémistes tutsi du FPR, qui veulent le récupérer dans sa totalité, ne désarment pas, au propre comme au figuré. Au contraire ! Cette évolution positive les menace. En février 1993, le FPR lance une nouvelle offensive armée qui tourne court, comme la première, mais qui amène le Conseil de Sécurité à décider de déployer 80 observateurs « *à la frontière entre l'Ouganda et le Rwanda, afin de vérifier qu'aucune assistance militaire n'est apportée aux factions en lutte au Rwanda* ». Comme on le voit, l'implication ougandaise dans ces tentatives de coups d'État est une évidence pour tout le monde.

Le 21 août 1993, la France réussit tout de même à faire signer par le Front patriotique rwandais (tutsi) et les Forces armées rwandaises (hutu), à Arusha, en Tanzanie, des accords de paix qui organisent le partage du pouvoir entre « gouvernementaux » et FPR, et prévoient le retour à Kigali des dirigeants et d'une partie des forces du FPR exilés. Cet accord est considéré au Rwanda et dans la région, de même qu'à Paris, chez ceux qui s'intéressent à l'Afrique, comme un grand succès. Chacun estime que c'est grâce à la présence de troupes sur place, que nul ne critique, et à son insistance politique que la France a pu obtenir ce résultat. Le président du FPR (Tutsi), M. Kanyarengwe, exprime même au Président français, le 28 août, « *ses remerciements les plus sincères pour le rôle joué par la France* ».

Mais le Président Mitterrand sait combien ces progrès restent fragiles et que dans les deux camps, les maximalistes n'ont pas renoncé à entraver la politique française de réconciliation, c'est-à-dire de partage du pouvoir. Chez les Hutu, la propagande alarmiste anti-tutsi et les appels à la haine se font de plus en plus violents. Raison de plus, à nos yeux, pour encourager le Président rwandais à persévérer et, en s'appuyant sur nous, à maîtriser ses extrémistes. Que faire d'autre ? Aucune des rares personnes qui s'intéressent à cette région, aucun autre pays ne propose une autre politique.

François Mitterrand essaie justement d'attirer l'attention d'autres pays sur la gravité d'une situation dont il n'y a aucune raison que la France soit seule à supporter les conséquences. Il écrit par exemple le 27 septembre 1993 à Bill Clinton que « *si la communauté internationale ne réagit pas rapidement, les efforts de paix que les États-Unis et la France ont, avec les pays de la région, fermement appuyés,*

risquent d'être compromis ». Le 5 octobre, le Conseil de Sécurité crée la *Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR)*, ce qui permet à la France, dès décembre, conformément aux accords d'Arusha, et alors que s'installent 2 550 Casques bleus de vingt-trois pays différents, de retirer ses propres troupes du Rwanda. À cette date, il ne se trouve presque personne pour critiquer cette politique française.

Dans les premiers mois de 1994, le Président Habyarimana se dit prêt, comme nous l'y invitons, à appliquer réellement les accords d'Arusha, c'est-à-dire à franchir le pas du multipartisme et à faire une place au FPR. Les suites concrètes se faisant attendre, le Président tanzanien Mwinyi organise à Dar-es-salam une réunion visant à débloquer la situation. C'est le 6 avril 1994, au retour de cette conférence – ce qui n'est sans doute pas un hasard –, que l'avion transportant le Président rwandais et son homologue burundais, hutu lui aussi, Cyprien Ntaryamira, qui a succédé six mois auparavant au Président N'Dadaye, assassiné (événement qui déclencha des massacres qui firent 100 000 morts), est abattu alors qu'il s'apprête à atterrir à Kigali.

Informé de l'attentat, n'ayant aucun doute sur les objectifs de ceux que, de part et d'autre, gênait la politique française d'Arusha, le Président Mitterrand pronostique les plus tragiques conséquences. Aussitôt après l'assassinat du Président rwandais, en effet, les milices et les extrémistes hutu, prétendant venger le Président assassiné, déclenchent une effroyable tuerie contre les Tutsi et les Hutu modérés, accusant le FPR de vouloir s'emparer des terres et des emplois des Hutu. La « radio des mille collines » fanatise ses auditeurs hutu et lance sans répit des appels au massacre des Tutsi. Le FPR reprend sa marche militaire en avant. Bientôt, le gros de ses forces, venu des zones frontalières de l'Ouganda, s'empare de Kigali, tandis que les massacres de Tutsi déclenchés par les milices et les bandes armées hutu dans tout le pays tournent au génocide : 500 000 victimes environ en quelques semaines.

Les combats sont si violents que la MINUAR ne peut plus rien faire d'autre que se protéger elle-même, d'autant plus que la Belgique retire son contingent après que dix de ses soldats ont été tués pour avoir voulu protéger le Premier ministre rwandais. Le Conseil de Sécurité en tire les conséquences en se résignant, le 21 avril, à réduire la MINUAR de 2 500 à 270 hommes ; puis, devant l'ampleur de la

tragédie, il essaie, trois semaines plus tard, avec notre appui, de reprendre l'initiative en décidant, à l'inverse, par sa résolution 918 du 17 mai, de porter à 5 500 le nombre des Casques bleus afin de constituer une MINUAR 2. Plusieurs pays africains (Éthiopie, Ghana, Nigéria, Sénégal, Zimbabwe) répondent aux appels de Boutros Boutros-Ghali, mais ne disposent pas des moyens de transport et du matériel nécessaires.

En France, des voix appellent à une intervention militaire française. Le président de « Médecins sans frontières », plusieurs ONG y sont favorables, comme la plupart des médias et beaucoup d'élus de la nouvelle majorité sortie des urnes en mars 1993. Le Président, le Premier ministre Édouard Balladur, les ministres des Affaires étrangères et de la Défense, constatant que l'ONU ne parvient pas à mettre sur pied la MINUAR 2, que les États-Unis sont échaudés par leur déconfiture en Somalie, et que le temps presse, en discutent en Conseil restreint. Au départ, leurs avis divergent. Le ministre de la Défense, François Léotard, et le chef d'état-major des Armées jugent très risquée une intervention solitaire de la France dans des conditions matérielles très difficiles, à 8 000 kilomètres de l'Hexagone, au milieu d'une guerre civile d'une extrême cruauté. Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères, soutient que la France a le devoir d'y aller malgré tout. Son directeur de cabinet, le bouillant Dominique de Villepin, y pousse, en liaison avec le chef d'État-major particulier du Président, le général Quesnot, et ils préparent déjà les modalités pratiques. En ce qui me concerne, l'intervention me paraît s'imposer. Je le dis. Le Premier ministre se montre d'abord plus proche de François Léotard, tandis que le Président penche, selon les propres termes d'Édouard Balladur, « pour une intervention plus marquée ». Après discussion, le Président et le Premier ministre se mettent d'accord. Le Président arbitre pour l'intervention en tenant compte des préoccupations du Premier ministre : « J'ai défini les conditions de notre intervention humanitaire en accord avec M. Mitterrand qui a admis lui aussi qu'un déploiement militaire à Kigali et au centre même du pays était extrêmement dangereux¹. »

Quelles sont ces conditions ? L'autorisation du Conseil de Sécurité (préalable systématiquement exigé par le Président pour toutes

1. Édouard Balladur, *Deux ans à Matignon*, Plon, 1995.

nos interventions à l'extérieur); la limitation de l'opération à quelques semaines, en attendant la MINUAR renforcée (Édouard Balladur a insisté sur ce point et convaincu le Président); une opération à caractère strictement humanitaire (l'accord a été immédiat entre eux sur ce point).

Ni l'ONU, ni l'OUA n'arrivant manifestement à quoi que ce soit, l'« Opération Turquoise » est décidée en Conseil restreint le 15 juin 1994. Constatant l'absence de la MINUAR et l'urgence de la situation, le Conseil de Sécurité donne son accord, le 22 juin, par la résolution 929, à une intervention française de deux mois pour « *assurer la sécurité et la protection des personnes déplacées, des réfugiés et des civils en danger au Rwanda* ».

L'opération française avalisée par l'ONU, immédiatement mise en œuvre avec 5 000 militaires français et 500 militaires africains, consiste à créer à partir du Zaïre voisin une « zone humanitaire sûre » au sud-ouest du pays. Elle permettra de sauver la vie de milliers de personnes et s'achèvera le 22 août, deux jours avant la date fixée par le Conseil de Sécurité. Le Secrétaire général des Nations unies déclarera que l'initiative française « *a permis de réduire l'ampleur de la tragédie humaine et de mettre un frein aux tueries, dans la mesure où elle a tenu cette zone à l'abri des derniers affrontements militaires et empêché l'exode de près d'un million de personnes* ».

Pour bien montrer que la France n'est intervenue au Rwanda – avec l'accord de l'ONU – que parce que personne d'autre n'en avait l'intention ou la capacité, le Président, le Premier ministre et plusieurs ministres évoquent l'intérêt qu'il y aurait pour les Africains à créer une « force inter-africaine de maintien de la paix ». Le seul exemple dans ce sens est alors l'« Ecomog », force déployée au Libéria, où la guerre civile dure depuis des années, par les États d'Afrique de l'Ouest.

La polémique déclenchée à Paris et à Bruxelles contre l'intervention et, par extension, contre la politique française au Rwanda en général, puis, de proche en proche, contre toute la politique française en Afrique, a de quoi stupéfier les responsables politiques et diplomatiques les plus aguerris. En effet, non contente d'imputer arbitrairement à la France seule l'inconsistance d'une *communauté internationale* dont on voudrait tant qu'elle existe et répande la paix dans le monde – procédé également employé à propos de la guerre en Yougoslavie –, elle va jusqu'à accuser la France d'avoir *soutenu le régime*

rwandais – au sens d'avoir soutenu ses exactions ! Le sophisme est d'envergure : la France entretenait, comme le reste du monde, des relations avec Kigali et lui fournissait une aide, mais elle s'efforçait, en contrepartie, je l'ai rappelé, d'obtenir du Président rwandais qu'il progresse dans la voie démocratique, ce qui est le contraire de soutenir un régime *dans ses excès* puisqu'il s'agissait de les faire disparaître en le faisant évoluer. Et qu'il ait pu y avoir des relations trop étroites entre certains militaires français, ou les services, et le gouvernement du Président Habyarimana ne change rien à la ligne très claire de la diplomatie française à l'égard du problème rwandais de 1991 à 1994.

Dans la bouche de certaines ONG, sous la plume de quelques journalistes qui vont plus loin encore, la France se voit carrément accuser d'avoir *délibérément* appuyé au Rwanda un régime qui préparait un génocide ! Cette accusation occupe une place à part parmi toutes celles, futiles ou sérieuses, qui ont été adressées à la politique étrangère française, car elle est à la fois fautive, absurde et ignoble. C'est, je l'ai rappelé, l'inverse qui a été l'obsession de la politique française, seul pays au monde, avec la Tanzanie, à se soucier de ce qui risquait d'advenir au Rwanda (même si personne ne s'attendait à des massacres d'une telle ampleur, ni aussi systématiques). Comment la politique française aurait-elle pu souscrire à une telle horreur, aurait-elle pu y consentir, même de façon tacite ? Mesure-t-on ce qu'une telle diffamation représente pour François Mitterrand, Édouard Balladur, François Léotard, Alain Juppé, Michel Roussin, Bernard Debré, Jacques Lanxade, Pierre Bérégovoy, Roland Dumas, pour les diplomates, les fonctionnaires des ministères de la Défense et de la Coopération ?

La conviction des spécialistes français du Rwanda n'a rien à voir avec cette interprétation délirante : elle est que la solution, dans ce malheureux pays, ne pouvait en aucune façon découler de la prise du pouvoir, par la force, d'une minorité tutsi ne représentant que 14 % de la population et qui ne pourrait que se durcir, faute de pouvoir affronter les urnes. Une amélioration ne pouvait découler, selon les mêmes, que d'une acceptation, sous notre pression, par la majorité hutu, des règles de base de la démocratie et du respect des droits des minorités. Cette politique peut être contestée, mais personne n'a le droit de la décrire sous un jour faux et infamant. La politique française ne conduisait pas aux massacres, mais à la démocratisation,

même si c'était lent ; c'est vraisemblablement parce qu'il s'y prêtait, fût-ce à reculons, que le Président Habyarimana a été assassiné.

La présentation qui est faite du drame rwandais par une partie de la presse, française ou belge, et plusieurs ONG s'aligne mot pour mot sur l'active propagande du FPR. La situation très minoritaire des Tutsi au Rwanda est occultée ; le portrait du FPR propagé par des personnalités et artistes tutsi à Paris, Londres, Bruxelles et New York, est à l'eau de rose ; les efforts incessants déployés par la France pour faire signer, puis appliquer les accords d'Arusha, sont escamotés ; il n'est jamais rappelé que c'est l'assassinat du Président rwandais, Hutu lui-même, qui a tout déclenché. Et pour cause : cela ne cadre pas avec la thèse que l'on voudrait accrédi-ter ! Or, que le Président rwandais ait été tué par le FPR pour prendre le pouvoir, ou par des extrémistes hutu pour l'empêcher de partager le pouvoir avec les Tutsi, comme la France le lui demandait, dans l'un ou l'autre cas, que reprocher à notre pays ? Et quels autres mobiles auraient pu avoir les auteurs de l'attentat ? De plus, la présence française dans cette partie de l'Afrique, frontière entre plusieurs colonialismes, est très contestée par les Anglo-saxons, certains Belges, les médias et régimes qui sont proches d'eux, lesquels n'ont pas pardonné à la France son intrusion dans une région où elle n'était pas traditionnellement implantée et où elle a peut-être, selon quelques africanistes chevronnés, contrarié (retardé ?) la constitution d'un « Tutsiland ». Mais si ce n'est vers notre pays, vers qui d'autre auraient pu se tourner, à l'heure de l'indépendance, l'ex-Congo belge, l'ex-Rwanda-Urundi, pour trouver compréhension politique et aide au développement ?

Pourtant, lorsque se dessine l'« Opération Turquoise », les ONG, « après avoir, comme l'écrit Mario Bettati¹, réclamé depuis deux mois l'intervention, tantôt soulignent l'ambiguïté et la partialité de la France, soupçonnée de vouloir aider davantage les responsables du génocide que les victimes, tantôt annoncent leur retrait en raison de la francophobie qu'engendre l'annonce de l'intervention française ». Pharmaciens sans frontières, Médecins du monde, Handicap international, Équilibre, le Conseil œcuménique des Églises se déclarent opposés à l'intervention. Médecins du monde affirme même : « L'armée française est pour l'instant un obstacle (sic) à notre activité

1. *Le Droit d'ingérence*, Ed. Odile Jacob, 1996.

humanitaire. » AICF pose en préalable que nous obtenions l'accord du FPR... L'analyse que ces organisations font de la situation n'est pas la nôtre. S'y ajoute le fait que les organisations non gouvernementales, tout en mobilisant d'immenses dévouements, sont devenues, depuis une vingtaine d'années, de vraies puissances politiques, économiques et médiatiques qui se comportent de plus en plus comme telles, qui entendent participer, directement ou par médias interposés, à la *détermination* de la politique étrangère, et non plus seulement à l'action humanitaire, et qui ont tendance à réagir vis-à-vis des États qui mènent des opérations humanitaires comme s'ils étaient des concurrents ! Les vifs débats en cours depuis des années, dans ces milieux, sur la relation action humanitaire/action politique et action humanitaire/dérive médiatique, en témoignent¹.

Je m'attarde sur cette âpre polémique, émanant de gens ardents mais souvent de bonne foi, car elle a blessé profondément les collaborateurs du Président, qui en avaient pourtant vu bien d'autres. Qu'aurait-il fallu faire d'autre au Rwanda ? Soutenir ou laisser s'accomplir la conquête *par la force* du pouvoir par le FPR, en contredisant ainsi trente années de politique africaine ? Se désintéresser de ce qui se passait au Rwanda, comme le faisaient *tous* les autres pays ? Ne pas se « mouiller » en ne cherchant pas à imposer une démocratisation dont aucun des deux camps ne voulait vraiment ? Ne pas intervenir ensuite en se bornant à déplorer que l'ONU n'arrive pas à mettre sur pied une nouvelle force d'interposition ? Laisser l'Afrique « se débrouiller » ? Ces choix ont été écartés. À la limite on pourrait regretter que la France n'ait pas mesuré toutes les conséquences déstabilisatrices que son action de démocratisation risquait d'avoir. Mais ce n'est pas du tout ce qui nous a été reproché. En 1996, les commentaires sur la situation au Burundi – très semblable – sont moins insensés...

1. Voir par exemple : Rony Brauman, *Le crime humanitaire, Somalie*, Arléa, 1993 ; R. Brauman et R. Backmann : *Les médias et l'humanitaire*, CFPJ, 1996 ; X. Emmanuelli, *Les Prédateurs de l'action humanitaire*, Albin Michel, 1991 ; Luc Boltanski, *La Souffrance à distance : morale humanitaire, médias et politique*, A.-M. Métailié, 1993 ; François Broche, *Au bon chic humanitaire (B-H. Biafra, Bosnie)*, Première ligne, 1994.

Faut-il une politique africaine de la France ?

Cette polémique sur l'« Opération Turquoise » et notre politique au Rwanda en déclenche une autre, plus générale, sur le « bilan », présenté comme désastreux, de la politique française en Afrique sous la présidence de François Mitterrand. On peut regretter qu'il ait adopté en Afrique, avant La Baule, une ligne plus « chinoise » (développement économique d'abord, la démocratie suivra, le moment venu, sur des bases plus solides) que « gorbatchévienne » (*glasnost* d'abord). On peut aussi juger que cette attitude sage a préservé l'avenir. Mais, même si l'on se montre critique, pourquoi accumuler autant de contrevérités sur les mécanismes de l'aide française à l'Afrique, sur le bilan global de l'Afrique « française » par rapport à celui d'autres parties du continent noir, et une telle indifférence à la dimension Nord/Sud de la politique mitterrandienne, hors du classique et hypocrite coup de chapeau au prétendu « discours de Cancún qui n'a pas eu de suites »¹ ?

L'aide française est présentée communément comme une source de gaspillage et de corruption, les dirigeants africains – pour ne pas dire les « rois nègres », comme dans les bistrot – étant censés vivre sur le dos du contribuable français et multiplier, par mégalomanie, les projets dispendieux et inutiles. Il est piquant de noter que cette critique rassemble tout à la fois les « beaufs », les cartiéristes², les moralistes et les comptables. D'où sans doute son succès ! Pourtant, elle est largement inexacte. L'aide publique française est ultra contrôlée, soumise à des mécanismes très précisément conçus pour éviter les détournements : prise de décision collégiale, appels d'offres régle-

1. Alors qu'il n'y a pas eu, je l'ai rappelé, de discours à Cancún, mais un discours prononcé à Mexico, lequel ne portait d'ailleurs pas sur l'aide de la France, et alors que l'action Nord/Sud de la France ne s'est pas interrompue après Cancún. À Cancún s'était tenue une réunion Nord/Sud convoquée avant l'élection de François Mitterrand par Bruno Kreisky. Les thèses de ces derniers s'y sont heurtées au refus de Ronald Reagan. Les efforts du Président français pour combler le fossé Nord/Sud ne se sont ensuite relâchés ni au niveau européen, ni à celui du Sommet des Sept, ni sur le plan franco-africain.

2. Par référence aux thèses hostiles à l'aide au tiers monde (« la Corrèze avant le Zambèze ») popularisées dans les années soixante par le journaliste Raymond Cartier, de *Paris-Match*.

mentés et contrôlés, contrôle des justificatifs de paiements, contrôle ex-post, notamment par la Cour des Comptes... Les fortunes colossales de certains dirigeants africains viennent de tout autres sources : les prélèvements sur les gros marchés de travaux, les emprunts faits auprès des banques locales et jamais remboursés, les fraudes à l'importation et à l'exportation. Les grands projets somptuaires contestés – les « éléphants blancs » – n'ont en règle générale pas été financés par l'aide publique française. Tout cela a plus à voir avec le sous-développement qu'avec l'aide française.

Dans les derniers mois de la présidence Mitterrand, on a assisté à une furie moralisatrice qui voudrait une Afrique impeccable. Des progrès sont assurément souhaitables ; ils sont possibles ; la preuve : le chemin parcouru entre La Baule et Biarritz, de 1990 à 1995. D'autres sont encore envisageables et nécessaires. Mais, à vouloir exiger que l'aide n'aille qu'à des pays capables d'en faire un usage parfaitement rigoureux, rationnel et contrôlé, qui aiderait-on ? Pas l'Afrique, et, à vrai dire, aucun pays en développement, ni même la Russie ! On finirait par ne plus aider que la Suisse ou le Danemark. Si l'hypocrisie était moins répandue à ce sujet, on admettrait qu'une des formes du sous-développement est précisément la difficulté à faire de l'aide un usage rationnel. Tout cela est affaire de temps, de transition, d'apprentissage, et donc, pour nous, de patience. Exprimée brutalement et abstraitement, l'exigence moraliste occidentale peut ramener au pur et simple cartiérisme.

D'ailleurs, les pays européens qui ont purement et simplement tourné la page et quasiment laissé tomber l'Afrique, leurs colonies leur ayant été retirées il y a longtemps, comme l'Italie ou l'Allemagne, ou par choix délibéré, comme la Grande-Bretagne, l'Espagne ou le Portugal, de même que les pays qui ne font rien, ou presque, comme la Russie ou les États-Unis, sont au total beaucoup moins attaqués que la France, laquelle est restée, plonge les mains dans le cambouis, contribue à la sécurité, a maintenu son aide et un ministère spécialisé, celui de la Coopération¹. Pourtant, son « bilan » est évoqué

1. Ministres chargés de la Coopération : Jean-Pierre Cot : mai 81-déc. 82 ; Christian Nucci : déc. 82-20.03.86 ; Michel Aurillac 20.03.86-10.05.88 ; Jacques Pelletier : 12.05.88-15.05.91 ; Edwige Avice : 16.05.91-02.04.92 ; Marcel Debarge : 02.04.92-29.03.93 ; Michel Roussin : 93-94, puis Bernard Debré : 94-95.

avec une moue gênée ou un air sévère. Mais à quel autre bilan le compare-t-on ? À quelle politique d'aide idéale ? On voudrait répondre avec Péguy : Les autres « *ont les mains propres, mais ils n'ont pas de mains !* » Se peut-il que l'on n'ait pas remarqué qu'à la seule et dramatique exception des ex-colonies belges, les grands drames de l'Afrique – guerres civiles ou de sécession qui peuvent avoir fait plus de 500 000 morts chacune, luttes tribales, dictatures féroces – se sont *tous* produits depuis trente ans dans des zones où l'influence stabilisatrice de la France ne s'est jamais exercée : Nigeria/Biafra, Ouganda, Mozambique, Angola, Sierra Leone, Libéria, Sud Soudan, Éthiopie, Somalie, Érythrée ?

Ne peut-on admettre que c'est en raison de la combinaison d'une présence politique et militaire, d'une aide économique massive, de médiations diplomatiques, d'interventions militaires ponctuelles et brèves sollicitées par les pouvoirs légitimes¹, d'étroits contacts personnels au sommet, que ce résultat, comparativement bon, a été atteint ?

Dévaluation du franc CFA

La dévaluation du franc CFA fait l'objet, pendant la seconde « cohabitation », d'un choix délicat. Depuis plusieurs années, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale plaident, avec le soutien de la direction du Trésor à Paris, pour une dévaluation de cette monnaie, garantie par la France depuis les indépendances, surcotée à leur avis d'au moins 50 %. Ils en attendaient un coup de fouet aux exportations africaines, beaucoup plus avantageux, au total, pour

1. Interventions militaires françaises sous François Mitterrand : envoi de 150 paras au Togo en 1986 après la tentative de coup d'État contre le président Eyadema ; renforcement des effectifs après des émeutes au Gabon en 1990 ; envoi de 200 hommes la même année après l'assassinat du Président Abdallah aux Comores ; envoi de 300 militaires français au Rwanda de 1990 à 1993 ; en 1991, aide à l'évacuation de ressortissants français au Zaïre (450 militaires) ; déploiement au nord de Djibouti après la rébellion Afar ; envoi de 2 500 hommes en Somalie pour l'opération « Restore hope » de l'ONU ; au Rwanda évacuation d'un millier de Français et d'étrangers en avril 1994, opération Turquoise en juin-août 1994 (2 500 militaires). Plus les opérations Manta (1983) et Épervier (1986) au Tchad.

les Africains, que le renchérissement pour les consommateurs aisés locaux des produits importés, que la dévaluation entraînera. Le Président y est d'abord hostile, comme les dirigeants africains et les ministres de la Coopération successifs. À La Baule, telle est encore sa position. Puis il se laisse gagner par la logique de l'argumentation de Michel Camdessus¹ et d'autres. Pierre Bérégovoy achève de le convaincre, à l'été 1992, de procéder à l'opération.

Le Président accepte à trois conditions : accord des États africains, accroissement significatif de l'aide de la France, engagement des institutions financières internationales à prendre les mesures d'accompagnement nécessaires. Comme les dirigeants africains refusent, les choses ne vont alors pas plus loin.

Nommé Premier ministre en avril 1993, Édouard Balladur estime que l'on n'a que trop tardé. « *On me disait : "C'est impossible, vous allez déstabiliser l'Afrique, des pays amis, des régimes déjà contestés de l'intérieur et de l'extérieur. L'Afrique est fragile." Il ne fallait donc rien faire, laisser les choses aller, l'Afrique s'appauvrir, s'enfoncer dans le marasme ? C'eût été manquer à notre devoir envers elle, devoir d'aide, mais aussi de vérité.* »

Il fait part de ses intentions au Président, qui subordonne son approbation aux mêmes conditions que celles qu'il avait posées à Pierre Bérégovoy. Cette fois-ci, en janvier 1994, les États membres de la zone franc, qui sont allés au bout des efforts d'ajustement tolérables par leurs populations, sont d'accord. Les mesures d'accompagnement, françaises et multilatérales, sont décidées : le FMI et la Banque mondiale accordent en 1994 plus de 10 milliards de francs d'aide. La France annule pour 25 milliards de francs de créances d'aide publique aux pays de la zone franc sur 3 ans (100 % pour les pays les plus pauvres, 50 % pour les pays à revenu intermédiaire). Elle crée un fonds spécial de développement de 300 millions de francs pour financer des opérations d'urgence à caractère social et

1. Ancien directeur du Trésor, ancien gouverneur de la Banque de France, directeur général du Fonds monétaire international depuis 1987, reconduit pour un troisième mandat en 1996. Le FMI a été créé en 1944 pour garantir le nouveau système monétaire mondial. Il a eu trois directeurs généraux français : Pierre-Paul Schweitzer de 1963 à 1973, Jacques de la Rosière (aujourd'hui président de la BERD) de 1978 à 1987, et Michel Camdessus.

2. In *Deux ans à Matignon*, op. cit.

encourage les autres membres du Club de Paris à alléger le service de la dette.

Le Président approuve alors la décision d'Édouard Balladur. Ce dernier écrira plus tard : « *Je savais que si cette réforme échouait, il n'y aurait qu'un responsable, le Premier ministre français. Elle a réussi.* »

Elle a réussi, fruit d'une heureuse codécision Président/Premier ministre. Il y a toujours une zone franc après la dévaluation. Les accusations d'abandon de l'Afrique – émanant souvent des mêmes milieux qui se faisaient hier les procureurs de l'aide française – se sont tues. Et pendant toutes ces années, inlassablement, le Président a agi au sein du Sommet des Sept et du Conseil européen pour que les pays riches continuent d'alléger le poids de la dette des pays pauvres.

Peut-être en viendra-t-on à retrouver pour l'Afrique un intérêt vrai, autre que compassionnel ou scandaleux, et, vis-à-vis de la politique française, un peu plus d'équité ? Au sommet franco-africain de Biarritz où les leaders africains, impressionnés par ses souffrances et sa force d'âme, entourent François Mitterrand, des Chefs d'État africains errent dans le hall de l'hôtel sans qu'aucun journaliste ne s'intéresse à eux. Plusieurs me disent : « *Nous aimerions parler de tout ce qui a changé chez nous au cours de ces dernières années, de la façon dont la démocratie s'y installe peu à peu, mais les médias ne s'intéressent qu'au Président Mobutu...* »

Francophonie

Depuis le premier sommet francophone, réuni en février 1986 à son initiative, le Président n'a cessé de veiller au développement de ce mouvement dont il attend sur tous les plans, pour la France et pour ses membres, un surcroît d'influence. La prudence et le doigté dont il a fait preuve dans les relations entre le Canada et le Québec et lors de ses voyages sur place¹ lui ont permis d'apaiser bien des querelles

1. Voyages de François Mitterrand au Canada/Québec : lors des deux Sommets des Sept (Ottawa, 1981 et Toronto, 1988) et en 1987. En principe, chaque Premier ministre français y effectue une visite officielle : Pierre Mauroy en 1982, Laurent Fabius en 1984, Jacques Chirac en 1987.

héritées des premiers temps de la V^e République, sans quoi ce mouvement aurait été paralysé. Il a été aidé d'autre part par la compétence et la qualité de l'ambassadeur Jacques Leprette. Le Président sait bien que la vitalité ou le déclin d'une langue dépendent de bien d'autres facteurs que des décisions politiques ou administratives. Mais l'histoire de la langue française prouve *que c'est aussi affaire de volonté*. À l'âge de la mondialisation anglophone il s'agit de se défendre, et de se doter d'un instrument d'action et d'influence, non seulement linguistique mais aussi politique, économique, diplomatique et culturel. À travers les sommets francophones (septembre 87, Québec ; mai 89, Dakar ; février 91, Paris-Chaillot ; octobre 93, Île Maurice), il espère réveiller l'ardeur, la confiance en soi, la fierté des pays ayant en commun l'usage du français et favoriser entre eux des coopérations efficaces (par exemple TV5). La situation est telle qu'il n'est pas possible de faire la fine bouche. Le centre de la francophonie est bien sûr, outre la France, la Belgique, la Suisse, l'Afrique et le Québec. Mais ce serait une erreur de négliger le Vietnam¹, la Roumanie, l'Égypte, d'autres encore². Cette politique très volontaire est peu goûtée des élites françaises qui font d'habitude profession de volontarisme intellectuel mais qui ont sans doute peur, si elles soutiennent leur langue, de paraître « franchouillardes ». Elle a réveillé les pays francophones et fait fleurir les initiatives. Il reste maintenant à perfectionner le choix des arguments, des moyens concrets, des incitations, des supports pour que, face au rouleau compresseur anglophone, les francophones n'aient pas plus de complexes à parler et écrire leur langue – tout en apprenant *aussi* à parler anglais – que des hispanophones, des germanophones, des russophones, des sino-phones, et que ce souhait redevienne praticable dans les conditions normales de la vie moderne. Faute de quoi les sommets francophones resteront trop souvent des rencontres franco-africaines un peu élargies où l'on évoque en français les mêmes problèmes que dans les autres enceintes internationales, sans que l'usage du français en sorte renforcé.

1. Après le sommet francophone de décembre 1995 à Cotonou, celui de décembre 1997 doit avoir lieu à Hanoï.

2. Il n'y a que 160 millions de personnes qui parlent couramment ou occasionnellement le français dans le monde sur près de 6 milliards d'habitants !

Le plus beau coup de chapeau à la politique africaine de François Mitterrand, c'est le vieux lutteur sud-africain Nelson Mandela qui le donne au terme du parcours en insistant pour que le Président français soit le premier Chef d'État étranger à se rendre en visite d'État dans la nouvelle Afrique du Sud. Le Président est ému par cette invitation, touché de cette insistance que ne justifie pas le poids de la France en Afrique australe, mais est un hommage à l'action résolue qu'il a menée, avec notamment Laurent Fabius, contre l'apartheid. Malgré son état de santé – il sera réopéré quinze jours plus tard – il décide donc d'y aller les 4 et 5 juillet 1994, en partant le 3 et en revenant le 6, ce qui suppose deux nuits entières dans l'avion. Ces deux journées – au Cap, à Johannesburg, à Soweto – sont émouvantes. L'accueil fait à Mitterrand est plus que chaleureux, fervent. Mandela est avec lui à l'aéroport, au Parlement pour les discours, au dîner, gentil et prévenant.

Il est nimbé d'un charisme d'autant plus saisissant que cette société sud-africaine, ces dirigeants issus de l'ANC, hommes et femmes, sont on ne peut plus simples, conviviaux, « à la bonne franquette ». C'est un voyage étonnant. Bien sûr, à Soweto, des ombres errent dans les fumées que dégagent les feux de tourbe qu'entretiennent ces masses humaines pour se chauffer, et le souvenir des martyrs est proche. Bien sûr, les masses sont démunies, les besoins immenses, les difficultés innombrables, les risques d'échec réels. Mais le pays – un grand pays – se trouve alors dans un moment aussi rare dans la vie des peuples que dans celle des individus : celui de la renaissance.

CHAPITRE XXI

Mitterrand stratège

Le général de Gaulle a voulu que la France ait une force de dissuasion nucléaire et son corollaire : l'autonomie de décision par laquelle elle est une illusion. Georges Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing ont poursuivi son œuvre dans un monde stratégiquement inchangé. François Mitterrand, lui, a eu à fixer le cap et à le suivre pendant une révolution géopolitique. En tant que Chef de l'État, chef des armées, en charge de la politique de défense de la France et des grands choix stratégiques, il a eu à affronter non seulement un foisonnement d'événements de 1981 à 1995, mais, surtout, un changement de monde en 1989/91 – chute du Mur, fin de l'URSS –. Il est d'autant plus frappant de voir la constance et la continuité des raisonnements qui l'ont guidé du début à la fin, la vigueur et la rigueur qu'il a réinsufflées à la notion de dissuasion nucléaire, sans cesse menacée d'une façon ou d'une autre d'être détournée de son sens ou affadie, enfin la synthèse qu'il a réussi à opérer entre celle-ci et l'aspiration au désarmement.

En cette matière, il est inexact, même si c'est rituel, de parler de « *consensus français* » sur les problèmes de défense. Ce consensus est superficiel, plus verbal que réel. Il est tout aussi mal fondé de parler de « *dogmes* » ou de « *tabous* » alors que l'on discute de tout. Ce sont des facilités de langage, voire des contresens délibérés comme lorsqu'on qualifie, par exemple, de « *tabous* » certaines positions dans le seul but de les discréditer et d'en justifier l'abandon. En fait le général de Gaulle a *imposé* en son temps l'arme nucléaire et la stratégie de dissuasion à une armée rétive, à des forces politiques et à une opinion hostiles, parce qu'elles lui paraissaient bonnes pour la France. Le Président Pompidou a maintenu cette stratégie non pas